



Les abeilles s'installent dans les territoires à énergie positive

A l'occasion de la signature de cent nouvelles conventions de territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), jeudi 19 mai 2016, Ségolène Royal a conclu un partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française. L'objectif est de permettre l'installation de ruches communales dans les territoires qui le souhaitent. Cette initiative s'inscrit dans les nombreuses actions concrètes de mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires.

L'abeille, sentinelle de l'environnement

Les abeilles et autres pollinisateurs sauvages contribuent largement à notre production alimentaire. La pollinisation est indispensable à la reproduction d'environ 80% des espèces de plantes à fleurs de notre planète. Pour lutter contre la disparition des abeilles dont la principale conséquence est un appauvrissement de la biodiversité, l'[Union Nationale de l'Apiculture Française \(UNAF\)](#) développe le programme « Abeille sentinelle de l'environnement ». Il a pour objectif de sensibiliser les territoires et les habitants au rôle majeur des abeilles et des pollinisateurs, en partenariat avec des apiculteurs locaux. La convention signée par Ségolène Royal prévoit l'installation de ruches communales dans les territoires à énergie positive qui en font la demande.

Signature d'une convention entre l'[#UNAF](#) et le ministère afin d'installer des ruches dans les territoires . pic.twitter.com/ORBfJ1zuI

- ▶ [Télécharger la convention cadre du partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture française \(UNAF\) \(PDF - 274 Ko\)](#)
- ▶ [En savoir plus sur le programme Abeille sentinelle de l'UNAF](#)

Ces applications opérationnelles de la [loi pour la transition énergétique et la croissance verte](#) montrent qu'il existe, dans les territoires, des solutions contre le dérèglement climatique.